HONORAIRES DE LOCATION		
LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989		
	Honoraires TTC Bailleur	Honoraires TTC Locataire
Visite, constitution du dossier,	8, 10 ou 12 €/m²	8, 10 ou 12 €/m²
rédaction du bail	de la surface habitable	de la surface habitable
	selon la zone	selon la zone
Etat des lieux location vide	3 €/ m²	3 €/ m²
ou meublée	de la surface habitable	de la surface habitable
Entremise et négociation	5€	
Forfait (Visite, constitution du		
dossier et rédaction du bail)	70 % du loyer charges comprises	70 % du loyer charges comprises
pour tous logement supérieur à		
50 m ²		

LOCAUX DE DROIT COMMUN / COMMERCIAUX / INDUSTRIELS / **PROFESSIONNELS Honoraires TTC Bailleur Honoraires TTC Locataire** Visite, constitution du dossier, 10 % du loyer annuel charges rédaction du bail et état des comprises lieux Rédaction du bail 700 € Boxe, Garage ou place de parking (visite, constitution du 150€ dossier, rédaction du bail et état des lieux)

ESTIMATION DE VALEUR LOCATIVE

50 € TTC

EN CAS DE DELEGATION

Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial